



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour le semestre clos le
30 juin 2024*

FONDS DE REVENU
**Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de
développement durable**

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2024

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable a affiché un rendement net de -0,1 % pour la période close le 30 juin 2024. Son indice de référence, composé de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (25 %), de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada (25 %) et de l'indice ICE Global Non-Sovereign (couvert \$ CA) (50 %), a généré un rendement de 0,1 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation payables par le Fonds.

Sur une base relative, la performance du Fonds a été inférieure à la médiane de son industrie¹, dont le rendement pour la période a été de 0,0 %, déduction faite des frais.

AlphaFixe Capital

La première moitié de 2024 a été marquée par une hausse des taux d'intérêt de 0,20 % dans la portion de 5 à 30 ans de la courbe des taux, tandis que les taux des échéances de 2 ans sont demeurés stables. La surexposition du portefeuille aux échéances de 10 ans et sa sous-exposition aux échéances de 5 ans n'ont eu aucune incidence sur le rendement relatif.

Les écarts de crédit, soit le taux supplémentaire offert aux investisseurs pour détenir des titres autant à l'égard des émetteurs provinciaux et des sociétés par rapport aux obligations gouvernementales, ont rétréci de façon généralisée. Le rétrécissement a été particulièrement marqué à l'égard des obligations de sociétés, surpondérées au portefeuille. Ce positionnement a donc contribué au rendement durant la période.

Le choix des titres et le maintien d'une durée (valeur qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt) légèrement inférieure à celle de l'indice de référence pendant la période ont également été avantageux.

Conformément à l'objectif du Fonds, le portefeuille était investi à 93 % dans des obligations vertes, sociales ou durables à la fin du semestre. Ces obligations servent à financer des projets ou des entreprises qui suivent les principes de développement durable.

Pour ce qui est des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), AlphaFixe a engagé le dialogue à 19 reprises avec des entreprises ou des organismes gouvernementaux ayant émis des obligations détenues dans le portefeuille au cours de la période. Le sous-gestionnaire de portefeuille s'efforce de sensibiliser les émetteurs aux enjeux ESG propres à leurs activités, en plus d'aborder des sujets comme les meilleures pratiques pour l'émission d'obligations à impact social et l'importance de la divulgation des données liées aux enjeux ESG.

Par exemple, en 2024, deux membres de l'équipe d'AlphaFixe ont témoigné à la Chambre des communes du Canada, car le pays a accumulé des retards dans le financement de la transition énergétique et n'est plus en voie d'atteindre sa cible de carboneutralité pour 2050. AlphaFixe demandait au gouvernement de créer une

taxonomie de la transition énergétique, qui est un outil établissant les critères permettant aux investisseurs et aux émetteurs de distinguer les projets visant la décarbonation.

BMO Gestion mondiale d'actifs

Les marchés obligataires ont évolué en dents de scie au cours de la période. Tout d'abord, les investisseurs avaient bon espoir que la Réserve fédérale américaine (Fed) commencerait à assouplir sa politique monétaire en mars. Toutefois, la vigueur relative de l'économie américaine et l'inflation supérieure aux attentes ont forcé les décideurs de la Fed à rester sur la touche en attendant que les forces désinflationnistes prennent de l'ampleur. Par conséquent, les acteurs du marché ont liquidé les obligations du Trésor américain et, par la même occasion, les obligations mondiales après avoir révisé leurs valorisations à la lumière de la persistance de l'inflation, notamment dans le secteur des services.

À l'instar de la Fed, la Banque centrale européenne (BCE) a fait preuve de prudence et demandé plus de temps pour surveiller l'inflation dans la zone euro. En juin, comme attendu, la BCE a réduit ses taux d'intérêt de 0,25 %. Les obligations de sociétés ont continué à surclasser les obligations d'État, signe de la force relative de l'économie compte tenu de la baisse de l'inflation, de la hausse des revenus réels et de l'assouplissement imminent des politiques monétaires.

Dans ce contexte, le portefeuille a inscrit un rendement légèrement inférieur à celui de son indice de référence, compte tenu de ses placements dans des obligations d'État. La position acheteur structurelle du portefeuille en obligations d'État, ainsi que la surpondération des obligations libellées en euros et en dollars américains, ont nui au rendement. En revanche, la sous-pondération des obligations japonaises a contribué au rendement du portefeuille alors que la Banque du Japon a resserré sa politique monétaire afin d'atténuer les pressions inflationnistes.

La sous-pondération des obligations de sociétés a pesé sur le rendement du portefeuille, mais ses effets ont été compensés par la sélection des obligations de sociétés vertes libellées en euros. Les placements dans Orsted et Iberdrola, sociétés d'énergie renouvelable situées respectivement au Danemark et en Espagne, ont contribué au rendement. Une répartition tactique hors indice dans des obligations notées BB a également favorisé le rendement.

Conformément à l'objectif du Fonds, 70 % de l'actif du portefeuille était investi dans des obligations vertes, 12 % dans des obligations durables et 9 % dans des obligations sociales à la fin de la période. Le reste du portefeuille est principalement constitué de trésorerie et d'obligations du Trésor américain à des fins de liquidité.

Durant le premier semestre de 2023, le sous-gestionnaire de portefeuille a entamé un dialogue avec des sociétés à 24 reprises, notamment au sujet de leur résilience face aux changements climatiques (avec Stellantis et National Grid PLC), de la biodiversité (Barclays) et des droits de la personne (Barclays).

Le portefeuille conserve un penchant pour les secteurs des services financiers et des services aux collectivités, compte tenu de la disponibilité d'obligations vertes, sociales et durables. Comme il est axé sur le développement durable, le portefeuille sous-pondère intrinsèquement les secteurs de l'énergie et des produits industriels, ainsi que les titres garantis et adossés à des créances hypothécaires.

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 30 juin 2024.

au 30 juin 2024

Événements récents

AlphaFixe Capital

Le début de l'année 2024 a été marqué par une inflation plus tenace et persistante que prévu, surtout aux États-Unis où la Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu son taux directeur à 5,5 % face à une croissance économique robuste. Cette persistance de l'inflation à un taux supérieur à la cible de 2 % a complexifié la gestion des anticipations de baisse des taux. Au Canada, en revanche, la Banque du Canada (BdC) a réduit son taux directeur de 0,25 % en juin, pour le fixer à 4,75 %. La banque centrale est intervenue, car les données suggéraient que l'économie était en situation d'offre excédentaire, ce qui devrait, au final, atténuer la pression sur les salaires et les prix à la consommation.

Toutefois, les Canadiens qui s'attendent à plusieurs baisses substantielles des taux pourraient être déçus. La BdC a indiqué qu'il existe encore des risques entourant les perspectives d'inflation. Le chemin vers la normalisation du taux directeur sera parsemé d'embûches. La BdC est consciente qu'une réduction rapide des taux d'intérêt pourrait réanimer la surenchère sur le marché immobilier compte tenu de la pénurie de logements qui sévit au pays.

La BdC devra aussi suivre la voie tracée par la Fed, celle-ci ayant récemment affirmé qu'elle prévoyait une seule baisse de taux en 2024. L'évolution de l'économie américaine et de la demande dans la prochaine année sera principalement tributaire des conditions sur le marché du travail. En somme, si le marché de l'emploi se rééquilibre et que la pression sur les salaires s'atténue, les dépenses de consommation des ménages devraient ralentir par rapport aux dernières années. Dans de telles circonstances, la Fed pourrait assouplir sa politique monétaire dans quelques mois.

Alors que les risques de récession s'estompent sans toutefois disparaître complètement, la direction des taux d'intérêt apparaît incertaine. Pour cette raison, le sous-gestionnaire de portefeuille aligne la durée du portefeuille sur celle de l'indice de référence. Il continue également de surpondérer les obligations de sociétés et les obligations provinciales. Le sous-gestionnaire de portefeuille suivra de près l'évolution de la situation économique, notamment les données sur l'emploi, et ajustera le portefeuille en conséquence.

BMO Gestion mondiale d'actifs

À la fin de la période, le sous-gestionnaire de portefeuille surpondérait la durée, car il s'attendait à ce que les banques centrales commencent à assouplir leurs politiques monétaires et à réduire les taux d'intérêt. Alors que la Fed maintient une position prudente, le marché du travail et les dépenses de consommation aux États-Unis semblent se refroidir. Bien que les décideurs de la Fed aient indiqué une réduction de 0,25 % cette année, le marché prévoit actuellement deux baisses de taux. Le sous-gestionnaire de portefeuille a positionné le portefeuille en fonction d'un scénario de refroidissement de l'inflation et, à cette fin, il détient des positions de longue durée aux États-Unis et maintient une surpondération à cet effet.

Dans la zone euro, la Banque centrale européenne a réduit ses taux d'intérêt une fois jusqu'à présent. Le marché s'attend à ce qu'elle s'aligne sur la Fed de manière à maintenir un taux de change euro-dollar américain stable. L'économie de la zone euro connaît une croissance modérée par rapport à celle des États-Unis et pourrait supporter une politique monétaire plus accommodante.

Le sous-gestionnaire de portefeuille continuera de faire preuve de prudence à l'égard des marchés obligataires étant donné que les valorisations ont atteint un sommet de deux ans. Par conséquent, il maintient une légère sous-pondération des obligations de sociétés. De plus, il procédera à une rotation des positions existantes et investira le produit de la vente dans des obligations vertes, sociales et durables à des prix attrayants sur le marché primaire. Le sous-gestionnaire de portefeuille recherchera également des occasions de placement présentant une bonne valeur relative sur le marché secondaire.

Le mandat de M. Gérard Guilbault à titre de membre du Comité d'examen indépendant (CEI) a pris fin le 31 mars 2024. M. Sylvain Piché remplace M. Gérard Guilbault comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} avril 2024.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, AlphaFixe Capital n'a effectué aucune opération entre apparentés et BMO Gestion mondiale d'actifs n'a versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable. Cependant, BMO Gestion mondiale d'actifs, gestionnaire d'une partie du Fonds, a effectué des opérations de courtage sur des contrats de gré à gré sur devises avec une partie liée. Le Comité d'examen indépendant a été d'avis que les mesures proposées par le gestionnaire aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour les porteurs de parts du Fonds.

au 30 juin 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les		
	30 juin 2024 (6 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
	\$	\$	\$	\$
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾				
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	8,77	8,44	9,67	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation				
Total des revenus	0,12	0,21	0,32	0,17
Total des charges	(0,04)	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,10)	(0,25)	(0,37)	0,01
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,01	0,59	(0,85)	(0,33)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	(0,01)	0,48	(0,97)	(0,23)
Distributions				
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,08	0,15	0,23	0,08
des gains en capital	–	–	–	0,01
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,08	0,15	0,23	0,09
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	8,67	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Semestre clos le	Exercices clos les		
	30 juin 2024 (6 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
Ratios et données supplémentaires				
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	251 375	239 200	224 029	236 577
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	28 990 362	27 288 460	26 533 266	24 471 083
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,91	0,87	0,85	0,90
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,91	0,87	0,85	0,90
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	7,82	31,59	45,73	93,59
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	–	–	–	–
Valeur liquidative par part (\$)	8,67	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Données au 30 juin 2024 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

au 30 juin 2024

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,79 % et se répartissent comme suit :

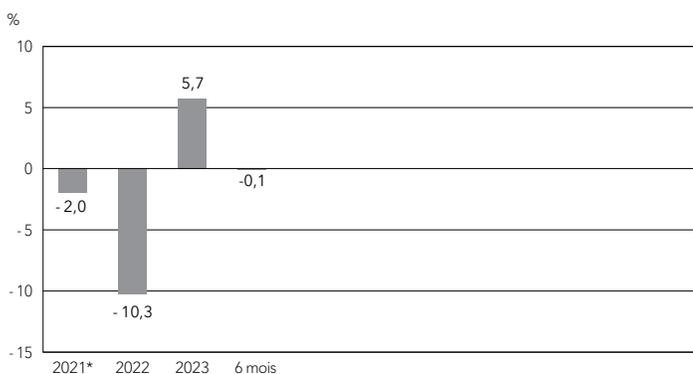
- Frais de gestion : 0,70 %
- Frais d'administration : 0,09 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



* Du 29 janvier au 31 décembre 2021

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Province de l'Ontario, 4,05 %, échéant le 2 février 2032	6,2
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} mars 2034	4,1
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,75 %, échéant le 30 septembre 2030	3,7
Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, 2,13 %, échéant le 26 janvier 2032	3,7
Banque Européenne d'investissement, 1,63 %, échéant le 13 mai 2031	3,4
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1,25 %, échéant le 10 février 2031	3,1
Translink, 3,05 %, échéant le 4 juin 2025	2,4
Province de Québec, 2,10 %, échéant le 27 mai 2031	2,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,9
Gouvernement des États-Unis, 4,13 %, échéant le 15 août 2033	1,8
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} juin 2033	1,7
Apple Inc., 3,00 %, échéant le 20 juin 2027	1,5
Banque Nationale du Canada, 1,53 %, échéant le 15 juin 2026	1,5
Gouvernement des États-Unis, 1,25 %, échéant le 15 mai 2050	1,5
Hydro-Québec, 6,00 %, échéant le 15 août 2031	1,4
Province de Québec, 3,90 %, échéant le 22 novembre 2032	1,3
Banque de Montréal, 1,76 %, échéant le 10 mars 2026	1,3
Toyota Motor Credit Corp., 2,15 %, échéant le 13 février 2030	1,2
PSP Capital Inc., 2,60 %, échéant le 1 ^{er} mars 2032	1,2
Province de Québec, 3,65 %, échéant le 20 mai 2032	1,2
Fédération des caisses Desjardins, 1,59 %, échéant le 10 septembre 2026	1,2
Province de l'Ontario, 1,55 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2029	1,1
Banque Royale du Canada, 5,23 %, échéant le 24 juin 2030	1,0
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 2,50 %, échéant le 29 mars 2032	1,0
Financière CDP Inc., 1,00 %, échéant le 26 mai 2026	1,0

51,7

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations étrangères	47,0
Obligations de sociétés canadiennes	24,6
Obligations provinciales canadiennes	13,9
Obligations municipales canadiennes	6,8
Obligations fédérales canadiennes	5,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,9

Valeur liquidative totale

251 374 993

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

au 30 juin 2024

Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003], FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du Groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.

Les données de ICE Data Indices, LLC sont utilisées avec permission. ICE® est une marque déposée d'ICE Data Indices, LLC ou de ses filiales et BofA® est une marque déposée de Bank of America Corporation sous licence de Bank of America Corporation et ses filiales (« BofA »), et ne peut être utilisée sans l'accord préalable de BofA. Les données d'indice référencées aux présentes sont la propriété d'ICE Data Indices, LLC, de ses sociétés affiliées (« ICE Data ») ou de ses fournisseurs tiers et, avec l'ICE BofA®, elles ont été autorisées à être utilisées par Gestion FÉRIQUE. ICE Data et ses fournisseurs tiers déclinent toute responsabilité en rapport avec l'utilisation de ces données ou indices.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedarplus.ca.